

NEVR-DULL®

19294 (142 g)

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 05/01/2018

Page 1 de 14

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 1: IDENTIFICATION

Identificateur du produit utilisé sur l'étiquette

: **NEVR-DULL®**

Code(s) du produit : # 19294 (142 g)

Usage recommandé du produit chimique et restrictions sur l'utilisation

: Agent de polissage.
Pas de restrictions connues sur l'utilisation.

Famille chimique : Coton ouaté imprégné d'un mélange de: Distillats de pétrole; Alkali inorganique

Nom, adresse, et numéro de téléphone du fournisseur:

Nom, adresse, et numéro de téléphone du fabricant:

NLS Products

Box 790, 1 Lakewood Crescent
Bobcaygeon, ON, Canada
K0M 1A0

No. de téléphone du fournisseur

: (705) 738-2321

No. de téléphone en cas d'urgence

: Pas d'information disponible.

Consulter le fournisseur.

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification du produit chimique

Liquide de couleur argent, imprégné dans un coton ouaté. Odeur d'huile minérale.

Dangers les plus importants:

Matière solide inflammable. Peut être enflammé par des flammes nues ou des étincelles.

Irritant pour les yeux et la peau. L'inhalation risque de causer une dépression du système nerveux central. L'exposition professionnelle à la substance ou au mélange peut entraîner des effets néfastes. Pour plus d'informations, veuillez vous référer la section 11 de la FDS.

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Éviter le rejet dans l'environnement.

Consulter Section 12 pour plus de renseignements environnementaux.

Ce produit est classé comme dangereux en vertu des règlements américains de l'OSHA (29 CFR 1910.1200) (2012) Hazcom et du règlement SIMDUT canadien (Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT) 2015). Classification:

Matière solide inflammable - Catégorie 2

Corrosion cutanée/irritation cutanée - Catégorie 2

Domage/irritation de l'œil - Catégorie 2A

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique - Catégorie 3 (Effets narcotiques)

Éléments d'étiquetage

Pictogramme (s) de danger



Mot indicateur

Avertissement!

NEVR-DULL®

19294 (142 g)

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 05/01/2018

Page 2 de 14

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Mentions de danger

Matière solide inflammable.
Provoque une irritation cutanée.
Provoque une sévère irritation des yeux.
Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Conseils de prudence

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation.
Ne pas fumer.
Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
Utiliser du matériel électrique et de ventilation antidéflagrant.
Éviter de respirer les vapeurs.
Laver soigneusement la peau exposée après manipulation.
Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. En cas d'irritation cutanée, consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.

EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin.

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
Garder sous clef.

Éliminer le contenu/récipient dans le lieu d'élimination conformément à la réglementation locale.

Autres dangers

Autres dangers qui ne nécessitent pas une classification:

Des fumées toxiques risquent de se libérer durant un incendie. Irritant léger pour le système respiratoire. Peut causer une irritation gastro-intestinale. L'ingestion de quantités importantes peut provoquer de troubles du système nerveux central (p.ex. étourdissements, maux de tête). Une surexposition prolongée peut entraîner de légers effets sur le foie et les reins, comme l'augmentation du poids des organes.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Mélange

<u>Nom chimique</u>	<u>Nom commun et les synonymes</u>	<u>No CAS</u>	<u>Concentration (% en poids)</u>
Distillats légers (pétrole), hydrotraités	Distillat de pétrole isoparaffinique Kérosène (pétrole), hydrotraités	64742-47-8	30,0 – 60,0
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	Essence minérale inodore	64742-48-9	30,0 – 60,0
Solvant naphta aromatique léger (pétrole)	Naphta aromatique	64742-95-6	5,0 – 10,0
Hydroxyde d'ammonium	Ammoniac en solution aqueuse	1336-21-6	0,5 – 1,5

Les concentrations précises des produits chimiques énumérés ci-dessus ne sont pas divulguées en vertu du secret commercial.

NEVR-DULL®

19294 (142 g)

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 05/01/2018

Page 3 de 14

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 4. PREMIERS SOINS

Description des premiers soins

- Ingestion* : Si ingéré, ne pas faire vomir. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si l'irritation ou les symptômes apparaissent, obtenir des soins médicaux.
- Inhalation* : EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Si la respiration est difficile, seul le personnel médical est autorisé à donner de l'oxygène. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
- Contact avec la peau* : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. En cas d'irritation cutanée, consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.
- Contact avec les yeux* : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Rincer les yeux avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- : Provoque une irritation cutanée. Le contact risque de causer des rougeurs, de l'oedème et une sensation de douleur.
- : Provoque une sévère irritation des yeux. Le contact risque de causer des rougeurs, de l'oedème et une sensation de douleur.
- : Risque de causer la dépression du système nerveux central. Les symptômes peuvent inclure douleur, maux de tête, nausée, vomissement, somnolence, étourdissements et autres effets sur le système nerveux central.
- : Irritant léger pour le système respiratoire. Peut provoquer une toux et des difficultés respiratoires.
- : L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées. L'ingestion de quantités importantes peut provoquer de troubles du système nerveux central (p.ex. étourdissements, maux de tête).
- : Une surexposition prolongée peut entraîner de légers effets sur le foie et les reins, comme l'augmentation du poids des organes.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- : Assurer des soins de soutien généraux et traiter les symptômes.

SECTION 5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

- : Dioxyde de carbone (CO₂); chimique sec; Mousse résistant à l'alcool; brouillard d'eau

Agents extincteurs inappropriés

- : Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange / Conditions d'inflammabilité

- : Matière solide inflammable. Peut être enflammé par des flammes nues ou des étincelles. Les contenants fermés risquent d'éclater si exposé à une chaleur excessive ou aux flammes à cause de l'accumulation de la pression interne. Des fumées toxiques risquent de se libérer durant un incendie.

Classification d'inflammabilité (OSHA 29 CFR 1910.106)

- : Matière solide inflammable - Catégorie 2

Produits de combustion dangereux

- : Oxydes de carbone; Oxydes d'azote (NO_x); Hydrocarbures réactifs; Hydrocarbures polycycliques aromatiques; Ammoniaque (gaz); Hydrogène; Azote; Autres composés organiques non identifiés.

NEVR-DULL®

19294 (142 g)

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 05/01/2018

Page 4 de 14

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers

Équipement de protection pour les pompiers

- : Les pompiers devraient porter un équipement de protection approprié et un appareil respiratoire autonome muni d'un élément facial complet à pression positive. Les pompiers doivent utiliser un équipement de protection standard, notamment vêtement ignifuge, casque avec visière, des gants, des bottes en caoutchouc, et pour l'entrée dans des espaces clos, un appareil respiratoire autonome.

Méthodes spéciales de lutte contre l'incendie

- : Déplacer les contenants des lieux d'incendie s'il n'y a pas de danger. Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se trouvant à proximité de la source d'incendie. Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau. Aménager un barrage pour contrôler l'eau.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- : Toutes les personnes qui traitent avec le nettoyage doivent porter un équipement de protection individuelle approprié. Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et contre le vent. Restreindre l'accès aux lieux jusqu'à ce que le nettoyage soit terminé. Porter un équipement de protection approprié. Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

Précautions pour la protection de l'environnement

- : Éviter que le produit s'infiltre dans les drains, les égouts, les étendues d'eau et le sol. Éviter le rejet dans l'environnement.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- : Ventiler la zone. Enlever toute source d'ignition. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Ramasser et mettre dans des conteneurs correctement étiquetés. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Contacter les autorités locales compétentes. Se référer à la Section 13 pour l'élimination des matières contaminées.

Méthodes spéciales d'intervention antidéversement

- : Si la quantité déversée dans l'environnement excède la quantité rapportable par EPA, il faut immédiatement communiquer avec le National Response Center aux États-Unis (Tél: 1-800-424-8802).

Quantité rapportable (RQ) US CERCLA: Hydroxyde d'ammonium (1000 lbs / 454 kg)

Au Canada: Communiquer avec les agences environnementales locales et provinciales pour assistance et/ou pour les exigences de déclaration.

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

- : Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Porter l'équipement de protection adéquat durant la manutention. Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage. Éviter de respirer les vapeurs. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser du matériel électrique et de ventilation antidéflagrant. Tenir à l'écart des matières incompatibles. Garder le contenant fermé hermétiquement lorsque le produit n'est pas utilisé. Laver soigneusement après manipulation. Les récipients vides contiennent des résidus et peuvent être dangereux.

NEVR-DULL®

19294 (142 g)

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 05/01/2018

Page 5 de 14

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conditions d'un stockage sûr

- : Stocker dans un endroit frais/bien ventilé. Garder sous clef. Les lieux d'entreposage doivent être identifiés clairement, libres de toute obstruction et accessibles au personnel qualifié et autorisé seulement. Inspecter régulièrement les contenants pour vérifier s'ils sont endommagés ou s'ils fuient. Tenir à l'écart des matières incompatibles.

Substances incompatibles

- : Oxydants forts; Acides; Composés halogénés

SECTION 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

<u>Limites d'exposition:</u>			
<u>Nom chimique</u>	<u>ACGIH TLV</u>		<u>OSHA PEL</u>
	<u>TWA</u>	<u>STEL</u>	<u>PEL</u> <u>STEL</u>
Distillats légers (pétrole), hydrotraités	200 mg/m ³ (comme la vapeur totale d'hydrocarbure) (peau)	P/D	P/D P/D
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	P/D	P/D	P/D P/D
Solvant naphta aromatique léger (pétrole)	P/D	P/D	P/D P/D
Hydroxyde d'ammonium	25 ppm (Ammoniaque)	35 ppm (Ammoniaque)	50 ppm (35 mg/m ³) (Ammoniaque) P/D

Contrôles de l'exposition

Ventilation et mesures d'ingénierie

- : Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Appliquer les mesures techniques nécessaires pour respecter les valeurs limites d'exposition professionnelle. Lorsque raisonnablement faisable, ceci devrait se faire par aspiration aux postes de travail et une extraction générale convenable. Utiliser du matériel électrique et de ventilation antidéflagrant. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire approprié.

Protection respiratoire

- : Si les concentrations dans l'air sont supérieures aux limites d'exposition permises ou si elles sont inconnues, utiliser un respirateur homologué NIOSH. Choisir les appareils respiratoires selon la forme et la concentration des contaminants dans l'air et conformément à OSHA (29 CFR 1910.134) ou CSA Z94.4-02. Obtenir l'avis de votre fournisseur de protection respiratoire.

Protection de la peau

- : Porter des gants de protection. L'aptitude des gants pour un poste de travail spécifique devrait être discuté avec le fournisseur de gants de protection. Porter assez de vêtements de protection afin d'empêcher tout contact avec la peau.

Protection des yeux/du visage

- : Porter un équipement de protection des yeux/du visage. Porter selon besoins: Lunettes de sécurité à protection intégrale; Lunettes de sécurité avec protections latérales. Un écran facial complet peut également être nécessaire.

Autre équipement de protection

- : S'assurer que les emplacements des douches oculaires et des douches de sécurité sont proches des emplacements des postes de travail. D'autres équipements peuvent être exigés dépendant des normes du lieu de travail.

NEVR-DULL®

19294 (142 g)

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 05/01/2018

Page 6 de 14

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Considérations générales d'hygiène

- : Éviter de respirer les vapeurs. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Laver soigneusement après manipulation. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence : Liquide de couleur argent, imprégné dans un coton ouaté.

Odeur : Odeur d'huile minérale.

Seuil olfactif : P/D

pH : P/D

Point de fusion/point de congélation

: P/D

Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition

: P/D

Point d'éclair : 63°C (145°F)

Point d'éclair, méthode : P/D

Taux d'évaporation (acétate n-butylique = 1)

: P/D

inflammabilité (solide, gaz) : Matière solide inflammable

Limite inférieure d'inflammabilité (% en vol.)

: P/D

Limite supérieure d'inflammabilité (% en vol.)

: P/D

Propriétés comburantes : Aucun à notre connaissance.

Propriétés explosives : Non-explosif

Tension de vapeur : P/D

Densité de vapeur : P/D

Densité relative / Poids spécifique

: P/D

Solubilité dans l'eau : Insoluble.

Autres solubilité(s) : P/D

Coefficient de partage: n-octanol/eau / Coefficient de répartition eau/huile

: P/D

Température d'auto-inflammation

: P/D

Température de décomposition

: P/D

Viscosité : S/O

Matières volatiles (% en poids)

: 43,8%

Composés organiques volatils (COV)

: P/D

Pression absolue du récipient

: S/O

Distance de projection de la flamme

: S/O

NEVR-DULL®

19294 (142 g)

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 05/01/2018

Page 7 de 14

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Autres observations physiques/chimiques

: Aucun renseignements supplémentaires.

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : N'est normalement pas réactif.

Stabilité chimique : Stable dans des conditions normales.

Risque de réactions dangereuses

: Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

Conditions à éviter : Sources directes de chaleur. Ne pas utiliser dans des zones sans ventilation adéquate. Éviter le contact avec les matières incompatibles.

Matériaux incompatibles : Oxydants forts; Acides; Composés halogénés

Produits de décomposition dangereux

: Aucun connu, se référer aux produits de combustion dangereux à la Section 5.

SECTION 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Information sur les voies d'exposition probables:

Voies d'entrée - inhalation : OUI

Voies d'entrée - peau et yeux : OUI

Voies d'entrée - ingestion : OUI

Voies d'exposition - absorption cutanée

: NON

EFFETS ÉVENTUELS POUR LA SANTÉ:

Symptômes d'exposition de courte durée (aiguë)

Signes et symptômes - Inhalation

: Irritant léger pour le système respiratoire. Peut provoquer une toux et des difficultés respiratoires. L'inhalation de concentrations élevées risque de causer étourdissements, désorientation, incoordination, narcose, nausée ou effets narcotiques.

Signes et symptômes - ingestion

: L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées. L'ingestion de quantités importantes peut provoquer de troubles du système nerveux central (p.ex. étourdissements, maux de tête).

Signes et symptômes - peau : Provoque une irritation cutanée. Le contact risque de causer des rougeurs, de l'oedème et une sensation de douleur.

Signes et symptômes - yeux : Provoque une sévère irritation des yeux. Le contact risque de causer des rougeurs, de l'oedème et une sensation de douleur.

Risque d'effets chroniques sur la santé

: Une surexposition prolongée peut entraîner de légers effets sur le foie et les reins, comme l'augmentation du poids des organes.

Mutagénicité : Aucune donnée disponible pour indiquer si le produit ou ses composants présents à plus de 0,1% sont mutagènes ou génotoxiques.

Cancérogénicité : N'est pas classifiable comme cancérogène pour l'homme. Aucun des composants sont inscrits comme étant cancérogènes par ACGIH, IARC, OSHA ou NTP.

Effets sur la reproduction & Tératogénicité

: Ce produit n'est pas soupçonné causer des effets sur la reproduction ou le développement.

NEVR-DULL®

19294 (142 g)

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 05/01/2018

Page 8 de 14

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Sensibilisation à la matière : Aucune donnée disponible indiquant que le produit ou ses composants peuvent être des allergènes respiratoires.
Aucune donnée disponible indiquant que le produit ou ses composants peuvent être des un sensibilisateur cutané.

Effets spécifiques sur organes cibles

: Ce produit est classé comme dangereux en vertu des règlements américains de l'OSHA (29 CFR 1910.1200) (2012) Hazcom et du règlement SIMDUT canadien (Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT) 2015). Classification:
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique - Catégorie 3. Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Maladies aggravées par une surexposition

: L'exposition à ce produit peut aggraver des maladies pulmonaires, oculaires, cutanées ou du système nerveux central déjà existantes.

Substances synergiques

: Aucun connu ou rapporté par le fabricant.

Données toxicologiques

: N'est pas classifié en termes de toxicité aiguë sur la base des informations disponibles. Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même. Les valeurs ETA calculées pour cette matière sont:

ETA orale = > 14 000 mg/kg

ETA cutanée = > 31 600 mg/kg

ETA inhalation (vapeurs) = > 177 mg/L/4H

Voir les données ci-dessous pour la toxicité aiguë.

<u>Nom chimique</u>	<u>CL50 (4hr)</u> <u>inh, rat</u>	<u>DL50</u>	
		<u>(Oral, rat)</u>	<u>(cutané, lapin)</u>
Distillats légers (pétrole), hydrotraités	> 5,2 mg/L (aérosol) (Aucune mortalité)	> 5000 mg/kg	> 2000 mg/kg (Aucune mortalité)
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	> 5,04 mg/L (vapeur)	> 7000 mg/kg	> 2000 mg/kg (Aucune mortalité)
Solvant naphta aromatique léger (pétrole)	> 17,7 mg/L (vapeur)	8400 mg/kg	> 3160 mg/kg
Hydroxyde d'ammonium	3670 ppm (rat) (Ammoniaque) 2115 ppm (souris) (Ammoniaque)	350 mg/kg	P/D

Autres dangers toxicologiques importants

: Aucun connu ou rapporté par le fabricant.

SECTION 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Le produit ne doit pas s'infiltrer dans les drains ou les cours d'eau, ou être déposé là où cela pourrait affecter les eaux de surface ou souterraines. Le produit contient les substances suivantes qui sont dangereuses pour l'environnement: Distillats légers (pétrole), hydrotraités; Naphta lourd (pétrole), hydrotraité; Solvant naphta aromatique léger (pétrole).

Voir les tableaux suivants pour les données écotoxiques pour chaque ingrédient.

NEVR-DULL®

19294 (142 g)

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 05/01/2018

Page 9 de 14

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Données Écotoxicité:

Composants	No CAS	Toxicité pour les poissons		
		CL50 / 96h	NOEL / 21 jour	Facteur M
Distillats légers (pétrole), hydrotraités	64742-47-8	20 mg/L (truite arc-en-ciel) (Références croisées)	P/D	Aucun(e).
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	64742-48-9	8,2 mg/L (Vairon à grosse tête)	P/D	Aucun(e).
Solvant naphta aromatique léger (pétrole)	64742-95-6	9,2 mg/L (truite arc-en-ciel)	P/D	Aucun(e).
Hydroxyde d'ammonium	1336-21-6	8,2 mg/L (Vairon à grosse tête)	P/D	Aucun(e).

Composants	No CAS	Toxicité pour les daphnies		
		CE50 / 48h	NOEL / 21 jours	Facteur M
Distillats légers (pétrole), hydrotraités	64742-47-8	40 - 89 mg/L (daphnie magna) (Références croisées)	0,48 mg/L (Références croisées)	Aucun(e).
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	64742-48-9	32 mg/L (daphnie magna)	6,3 mg/L	Aucun(e).
Solvant naphta aromatique léger (pétrole)	64742-95-6	6,16 mg/L (daphnie magna)	P/D	Aucun(e).
Hydroxyde d'ammonium	1336-21-6	0,66 mg/L (daphnie magna)	P/D	1

Composants	No CAS	Toxicité pour les algues		
		EC50 / 96h or 72h	NOEC / 96h or 72h	Facteur M
Distillats légers (pétrole), hydrotraités	64742-47-8	6,2 mg/L/96hr (algues vertes) (Références croisées)	0,4 mg/L/96hr (Références croisées)	Aucun(e).
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	64742-48-9	45 mg/L/96hr (algues vertes)	18 mg/L/96hr	Aucun(e).
Solvant naphta aromatique léger (pétrole)	64742-95-6	P/D	P/D	Aucun(e).
Hydroxyde d'ammonium	1336-21-6	P/D	P/D	Aucun(e).

Persistance et dégradabilité

- : Le produit lui-même n'a pas été testé.
- Les ingrédients suivants sont considérés comme étant facilement dégradables: Hydroxyde d'ammonium. L'ammoniac ou l'ammonium ion est rapidement transformé en nitrate par nitrification dans des conditions aérobies dans le milieu aquatique. L'ammoniac fait partie du cycle de l'azote. Par conséquent il est considéré comme se dégradant rapidement.
- Contient les substances chimiques suivantes, qui sont considérées comme intrinsèquement biodégradables: Distillats légers (pétrole), hydrotraités; Naphta lourd (pétrole), hydrotraité; Solvant naphta aromatique léger (pétrole).

NEVR-DULL®

19294 (142 g)

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 05/01/2018

Page 10 de 14

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Potentiel de bioaccumulation

: Le produit lui-même n'a pas été testé. Voir les données suivantes pour renseignements sur les ingrédients.

<u>Composants</u>	<u>Coefficient de partage: n-octanol/eau (log Kow)</u>	<u>Facteur de bioconcentration (FBC)</u>
Distillats légers (pétrole), hydrotraités (CAS 64742-47-8)	5,1 - 8,8	P/D
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité (CAS 64742-48-9)	2,1 - 6 (calculé)	10 - 2500 (calculé)
Solvant naphta aromatique léger (pétrole) (CAS 64742-95-6)	2,1 - 6 (calculé)	10 - 2500 (calculé)

Mobilité dans le sol : Le produit lui-même n'a pas été testé.

Effets nocifs divers sur l'environnement

: Aucun autre effet négatif pour l'environnement (comme par exemple, l'appauvrissement de l'ozone, le potentiel de la création d'ozone photochimique, les perturbations endocriniennes, le potentiel d'un réchauffement global) sont prévus de cette composante.

SECTION 13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Manipulation en vue de l'élimination

: Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8. À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Les récipients vides contiennent des résidus et peuvent être dangereux. Puisque les contenants vides peuvent contenir des résidus du produit, respecter les avertissements sur l'étiquette même après avoir vidé le contenant.

Méthodes d'élimination

: Les contenants doivent être éliminés conformément à tous les règlements fédéraux, provinciaux et locaux applicables. Communiquer avec les agences locales, fédérales, provinciales pour connaître la réglementation spécifique.

RCRA (Resource Conservation and Recovery Act/Loi sur la conservation et la remise en état des ressources)

: Si ce produit, tel que fourni, devient un déchet aux États-Unis, il pourrait respecter les critères de classification d'un déchet dangereux tel que défini par RCRA, Title 40 CFR 261. Le générateur des déchets a la responsabilité de déterminer l'identification adéquate du déchet et de la méthode d'élimination. Pour disposer des déchets ou des matières inutilisées, vérifier avec les agences environnementales tant au niveau fédéral que local.

NEVR-DULL®

19294 (142 g)

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 05/01/2018

Page 11 de 14

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Information sur la réglementation	Numéro ONU	Nom d'expédition des ONU	Classe(s) de danger pour le transport	Groupe d'emballage	Étiquette
Canada (TMD)	UN1325	SOLIDE ORGANIQUE INFLAMMABLE, N.S.A. [Naphtha lourd (pétrole), hydrotraité; Solvant naphtha aromatique léger (pétrole)]	4.1	III	
Canada (TMD)	Peut être expédié comme Quantité Limitée lorsque transporté dans des contenants de moins de 5,0 kg; dans des emballages n'excédant pas une masse brute de 30 kg.				
Informations supplémentaires					
Les États-Unis (DOT)	UN1325	FLAMMABLE SOLID, ORGANIC, N.O.S. [Naphtha (petroleum), hydrotreated heavy; Solvent naphtha (petroleum), light aromatic]	4.1	III	
Les États-Unis (DOT)	Peut être expédié comme Quantité Limitée lorsque transporté dans des contenants de moins de 5,0 kg; dans des emballages n'excédant pas une masse brute de 30 kg. Se référer à la Section 173.151 du 49 CFR.				
Informations supplémentaires					
ICAO/IATA	UN1325	Flammable solid, organic, n.o.s. [Naphtha (petroleum), hydrotreated heavy; Solvent naphtha (petroleum), light aromatic]	4.1	III	
ICAO/IATA	Consulter les consignes d'emballage pertinentes avant d'expédier cette matière. Réviser les divergences d'états et d'exploitants avant l'expédition de cette matière.				
Informations supplémentaires					
IMDG	UN1325	FLAMMABLE SOLID, ORGANIC, N.O.S. [Naphtha (petroleum), hydrotreated heavy; Solvent naphtha (petroleum), light aromatic]	4.1	III	
IMDG	Peut être expédié comme Quantité Limitée lorsque transporté dans des contenants de moins de 5,0 kg; dans des emballages n'excédant pas une masse brute de 30 kg.				
Informations supplémentaires					

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

- : Des conseils de prudence adéquats doivent accompagner l'emballage. Tenir à l'écart de chaleur/étincelles/flamme nue. - Ne pas fumer. Éviter le rejet dans l'environnement.

Dangers pour l'environnement

- : Le mélange respecte les critères d'une matière dangereuse pour l'environnement conformément au Code IMDG. Consulter Section 12 pour plus de renseignements environnementaux.

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

- : Non applicable.

NEVR-DULL®

19294 (142 g)

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 05/01/2018

Page 12 de 14

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 15. INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION

Renseignement fédéral É.-U. :

Les composants inscrits ci-dessous sont présents sur les listes de produits chimiques fédérales américaines suivantes

<u>Composants</u>	<u>No CAS</u>	TSCA Inventory	CERCLA Reportable Quantity(RQ) (40 CFR 117.302):	SARA TITLE III: Sec. 302, Extremely Hazardous Substance, 40 CFR 355:	SARA TITLE III: Sec. 313, 40 CFR 372, Specific Toxic Chemical	
					Toxic chimique	concentration de minimis
Distillats légers (pétrole), hydrotraités	64742-47-8	oui	Aucun(e).	Aucun.	non	S/O
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	64742-48-9	oui	Aucun(e).	Aucun.	non	S/O
Solvant naphta aromatique léger (pétrole)	64742-95-6	oui	Aucun(e).	Aucun.	non	S/O
Hydroxyde d'ammonium	1336-21-6	oui	1000 lb/ 454 kg	Aucun(e).	non	S/O

SARA TITLE III: Sec. 311 et, 312, Exigences Fiches signalétiques, 40 CFR 370 Hazard Classes:

Dangers physiques (Matière solide inflammable)

Dangers pour la santé (Irritation cutanée; Irritation oculaire; Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique)

Selon SARA Sections 311 et 312, EPA a établi la quantité critique pour le rapport de produits chimiques dangereux. La quantité critique actuellement est de 500 livres pour « Threshold Planning Quantity (TPQ) », lequel sera le moins élevé, pour les substances « extremely hazardous » et de 10 000 livres pour tous les autres produits chimiques dangereux.

Lois É.-U. "State Right to Know":

Les produits chimiques suivants sont inscrits par chacun de ces états:

<u>Composants</u>	<u>No CAS</u>	California Proposition 65		Liste d'état "Right to Know"					
		Inscrit	Type de toxicité	CA	MA	MN	NJ	PA	RI
Distillats légers (pétrole), hydrotraités	64742-47-8	Non	S/O	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	64742-48-9	Non	S/O	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Solvant naphta aromatique léger (pétrole)	64742-95-6	Non	S/O	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Hydroxyde d'ammonium	1336-21-6	Non	S/O	oui	oui	Non	oui	oui	Non

Renseignements Canadien:

Renseignements Loi canadienne sur la protection de l'environnement (CEPA): Tous les ingrédients énumérés apparaissent sur la Liste intérieure des substances (DSL).

Inventaire national des rejets de polluants (INRP): Ce produit contient les substances suivantes figurant sur l'INRP:

Distillats légers (pétrole), hydrotraités (Partie 5: Autres groupes et mélanges)

Naphta lourd (pétrole), hydrotraité (Partie 5: Autres groupes et mélanges)

Solvant naphta aromatique léger (pétrole) (Partie 5: Autres groupes et mélanges)

Renseignements SIMDUT: Se référer à la Section 2 pour la classification SIMDUT de ce produit.

NEVR-DULL®

19294 (142 g)

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 05/01/2018

Page 13 de 14

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Renseignement international:

Les composants inscrits ci-dessous sont présents sur la liste d'inventaire internationale suivante:

Composants	No CAS	European EINECS	Australia AICS	Philippines PICCS	Japan ENCS	Korea KECI/KECL	China IECSC	New Zealand IOC
Distillats légers (pétrole), hydrotraités	64742-47-8	265-149-8	Présent	Présent	(9)-1700	KE-12550	Présent	Peut être utilisé comme un seul composant chimique selon une norme de groupe approprié
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	64742-48-9	265-150-3	Présent	Présent	(9)-1690	KE-25622	Présent	Peut être utilisé comme un seul composant chimique selon une norme de groupe approprié
Solvant naphta aromatique léger (pétrole)	64742-95-6	265-199-0	Présent	Présent	(9)-1698	KE-31662	Présent	Peut être utilisé comme un seul composant chimique selon une norme de groupe approprié
Hydroxyde d'ammonium	1336-21-6	215-647-6	Présent	Présent	(1)-314	KE-01688	Présent	HSR001526, HSR001517, HSR001516, HSR001563 (dilution)

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Légende

: ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists
AICS: inventaire australien des Substances Chimiques
ETA: Estimation de la toxicité aiguë
CAS: Chemical Abstract Services
ACNOR: Association canadienne de normalisation
CE50: Concentration effective 50%.
EINECS: Inventaire Européen des Substances chimiques Commerciales Existantes
CEN : existantes et les nouvelles substances chimiques
HSDB: Hazardous Substances Data Bank
CIRC: Centre international de recherche sur le cancer
IBC: Conteneur pour vrac
IECSC : l'inventaire des substances chimiques existantes
IMDG: Code maritime international pour les marchandises dangereuses
La COI : inventaire de produits chimiques
KECI Coréen : substances chimiques existantes Inventaire
KECL Coréen : produits chimiques existants Liste
CL: Concentration létale
DL: Dose létale
S/O: Sans objet
P/D: Pas disponible
NIOSH: National Institute of Occupational Safety and Health

NEVR-DULL®

19294 (142 g)

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 05/01/2018

Page 14 de 14

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

NOEC: Concentration sans effet observé
NTP: National Toxicology Program / Programme national de toxicologie
OCDE: Organisation de coopération et de développement économiques
OSHA: Occupational Safety and Health Administration
PEL: Permissible exposure limit (Limite d'exposition permise)
PICCS: Philippine inventaire des produits chimiques et des substances chimiques
RTECS: Registry of Toxic Effects of Chemical Substances
FDS: Fiche de données de sécurité
STEL: Limite d'exposition à court terme (Short Term Exposure Limit)
TMD: Loi et Règlement sur le transport des marchandises dangereuses au Canada
TLV: Valeurs seuils (Threshold Limit Values)
TSCA: Toxic Substance Control Act
TWA: Moyenne pondérée dans le temps
SIMDUT: Système d'information sur les matières utilisées au travail

Références

1. ACGIH, Valeur seuil limite pour substances chimiques et agents physiques et exposition biologique, Indices pour 2017.
2. Monographies du Centre International de recherche sur le cancer, recherche 2018.
3. Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail, base de données CCIInfoWeb 2018 (Chempendium, HSDB et RTECs).
4. Fiches signalétiques du fabricant.
5. US EPA Title III List of Lists - version du mars 2015.
6. California Proposition 65 List - version du 29 décembre 2017.
7. OCDE - The Global Portal to Information on Chemical Substances - eChemPortal, 2018.

Date de la préparation (mm/jj/aaaa)

: 05/01/2018

Autres considérations spéciales pour une manipulation

- : Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des opérateurs.

Préparée pour: NLS Products Box 790, 1 Lakewood Crescent Bobcaygeon, ON, Canada K0M 1A0 Téléphone: (705) 738-2321 Adresser toutes les requêtes à: NLS Products	
Préparée par: ICC The Compliance Center Inc. Téléphone: (888) 442-9628 (U.S.): (888) 977-4834 (Canada) http://www.thecompliancecenter.com	

DÉNI DE RESPONSABILITÉ

Cette fiche de données de sécurité a été établie par ICC Centre de Conformité Inc en utilisant l'information fournie par NLS Products et le service de renseignements du CCOHS. Les renseignements contenus dans la fiche de données de sécurité sont offerts pour votre considération et à titre indicatif lorsque que vous serez exposé à ce produit. ICC Centre de Conformité Inc et NLS Products n'acceptent aucune interprétation comme étant une garantie exprimée ou implicite et n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude ou la précision des données contenues dans cette fiche. Les données dans cette fiche ne peuvent être applicables en cas de mélange avec un autre produit ou dans un autre procédé.

Cette fiche de données de sécurité ne peut être changée, ou modifiée de quelque façon que ce soit sans avoir obtenue, au préalable, la permission explicite de ICC Centre de Conformité Inc et NLS Products.